

**Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Caroline Désir, Ministre de l'Éducation, concernant
La réforme de l'ATL et l'impact sur vos compétences**

Madame la Ministre,

Dans une interview de rentrée en janvier dernier, votre collègue en charge de l'enfance a annoncé vouloir réformer le secteur de l'accueil extra-scolaire sans toutefois préciser la direction ni le périmètre de cette réforme.

Inscrite dans la Déclaration de Politique Communautaire (DPC), votre homologue a annoncé que la réforme de l'ATL sera lancée avant la fin du premier trimestre 2021, c'est-à-dire dans un mois.

Il existe des inégalités entre les enfants, et les mondes scolaire et extrascolaire se parlent peu. Pour ces raisons, dans un souci d'harmonisation et de meilleure articulation du temps des enfants et étant donné la diversité des opérateurs et organisations dans ces champs d'action, une approche transversale et intégrée me paraît indispensable pour mener à bien ce chantier. A cet égard d'ailleurs, la création d'une commission transversale visant à développer une collaboration et des synergies est prévue.

Madame la Ministre, une concertation avec vos collègues en charge de l'enfance et de la jeunesse a-t-elle eu lieu? Dans l'affirmative, qu'en ressort-il? Quelles seront les grandes lignes de cette réforme? De manière plus générale, quel impact la réforme de l'ATL aura-t-elle sur vos compétences et de façon plus spécifique sur l'organisation des écoles, du temps de midi, et les personnels concernés qui interviennent dans les écoles?

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre :

Comme vous le soulignez, dans sa déclaration de politique communautaire, le gouvernement s'est engagé à veiller à mieux articuler la politique éducative mêlant scolaire et extrascolaire. En ce sens mon cabinet travaille actuellement en collaboration étroite avec le cabinet de la Ministre Linard sur la réforme des rythmes scolaires annuels et dans le cadre de l'étude portant sur les rythmes journaliers.

Les liens entre le scolaire et l'extrascolaires sont évidents en termes d'équité sociale, d'éducation formelle ou informelle, et de bien-être.

En ce qui concerne la réforme ATL, la Ministre Linard a entamé les discussions avec le secteur et mon cabinet y est représenté. Sur la question plus spécifique des impacts qu'elle aurait sur l'enseignement, il est encore trop tôt pour le dire. Elle dépendra pour beaucoup des intentions de ma collègue, sur le sens et la portée de la réforme. Quoiqu'il en soit, je me tiens disponible pour la poursuite constructive des collaborations au bénéfice des jeunes.